

Intervention de

Michel PLATINI

Président de l'Union des
Associations européennes
de Football (UEFA)

à l'occasion de la 1re partie de la session ordinaire de 2008
de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 24 janvier 2008

Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, Lluís Maria de Puig; Monsieur le Rapporteur de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation, José Luis Arnaut;
Mesdames et Messieurs les Députés;
Mesdames et Messieurs;

Tout d'abord, laissez moi exprimer toute l'émotion que je ressens, moi le petit tireur de coup franc lorrain, à me présenter devant cette auguste assemblée, c'est quand même un sacré mur!

En novembre dernier, à Bruxelles, je m'étais plaint que ma présence soit requise à une conférence sur la violence dans le sport.

J'aurais bien sûr préféré qu'un tel sujet ne doive jamais être abordé. Car le football ne devrait être qu'un jeu synonyme de joie, de fraternité et d'échanges. Un plaisir simple fondé sur des valeurs saines. Mais force était de constater que, malheureusement, ce débat, vues les circonstances, s'imposait.

Aujourd'hui, au contraire, ma participation à la discussion ici, à Strasbourg, coule de source.

Elle coule de source puisqu'il s'agit de soutenir l'action de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe dans la défense du modèle sportif européen.

En prélude, je voudrais souligner combien l'Europe du Conseil de l'Europe ressemble à celle de l'UEFA.

C'est une Europe qui va de l'Atlantique à l'Oural, c'est une Europe en devenir, une Europe projetée vers l'avenir.

Car c'est l'avenir qui nous intéresse. Cet avenir dont est porteuse la belle jeunesse européenne, un avenir de démocratie, respectueux des droits de l'homme, où chacun

pourra s'épanouir en respectant ces valeurs essentielles qui sont celles du Conseil de l'Europe.

Le sport européen a toujours été un puissant facteur d'intégration sociale et culturelle. Je suis moi-même, de par mes origines, comme des dizaines de millions d'Européens, un pur produit de cet énorme brassage qui est l'essence même de l'Europe dans laquelle nous vivons.

Je me suis formé par le sport et grâce au sport et j'essaye aujourd'hui de repayer cette dette en tentant de renforcer par mon action ces valeurs qui nous sont chères.

Je voudrais d'emblée saluer l'excellent travail qui a été accompli par José Luis Arnaut et la Commission de la culture, de la science et de l'éducation.

Vous avez aujourd'hui devant vous un rapport sur le modèle sportif européen qui identifie sciemment les problèmes, qui propose des solutions adéquates et qui ouvre des perspectives d'avenir tout à fait plausibles.

Deux aspects essentiels font du modèle sportif européen un modèle à la fois unique et profondément juste:

- La solidarité entre les différents niveaux du sport européen
- et l'ouverture des compétitions grâce à la promotion et à la relégation.

Toute atteinte portée à ces deux éléments sonnerait le glas du rapport organique qui existe entre le sport et la société sur notre continent.

Mais ce modèle sportif européen ne peut être réduit à ces deux principes de base, à ces deux principes vitaux parfaitement identifiés et défendus par le rapport du Conseil de l'Europe.

Il se caractérise également par d'autres éléments qui en font un modèle qui véhicule parfaitement nos valeurs et idéaux.

Contrairement à certaines idées reçues, le sport en Europe repose quasi exclusivement sur le bénévolat.

99% des clubs et organisations sportives en Europe sont des organisations à but non lucratif et font partie d'une structure pyramidale garante d'un fonctionnement démocratique et transparent.

Et ce sont ces bénévoles et ces organisations sportives européennes qui assurent ce fragile équilibre et permettent la transmission et la pérennité des valeurs du sport.

C'est ce modèle sportif européen qui participe à sa façon à la sauvegarde des identités locales, régionales et nationales. Mais également à la fraternité et à l'échange entre les peuples et les nations.

Ce sont tous ces éléments qu'il faudra également continuer de défendre avec force et conviction à l'avenir.

Comme le souligne éloquemment le rapport, les fédérations ou associations nationales sont les garantes de ce modèle sportif car elles seules peuvent alimenter ce lien social et éducatif.

Nous assistons depuis quelques années à une sorte d'explosion des intérêts sectoriels et corporatifs, que ce soient au niveau des ligues ou des clubs, et ce dans tous les sports collectifs qui ont un secteur professionnel.

On s'efforce donc, par ces initiatives, souvent très médiatisées de privilégier l'arbre, surtout s'il est très grand et très riche, par rapport à la forêt.

On tente de réduire en spectacle ce qui est une discipline, de galvauder un sport pour le transformer en produit.

Il devient plus important de faire des profits plutôt que de gagner des trophées.

C'est ce que j'ai dénoncé, maintes fois, en stigmatisant l'influence perverse de l'argent qui fait que d'en gagner plus devient le seul objectif de toute organisation sportive.

Mes détracteurs, et ils ne sont jamais désintéressés, ont cherché à me caricaturer en une sorte

de Robin des Bois du ballon ou en adepte des discussions style Café du Commerce.

Je me réjouis donc d'autant plus de constater que ce rapport de M. Arnaut partage mes préoccupations sur ces sujets et insiste pour que les fédérations restent la forme essentielle de l'organisation sportive et assurent la cohésion de la démocratie participative.

Le sport de base est un rouage primordial dans l'intégration sociale et culturelle. Des millions d'enfants venus des quatre coins du monde sont devenus et deviennent européens en tapant dans un ballon sur un terrain boueux de nos villes ou de nos campagnes avant de s'asseoir sur un banc de classe.

La société dans laquelle nous vivons a bien sûr bien des défauts et ce n'est pas moi qui vous ferai la leçon, vous qui êtes dans vos circonscriptions respectives en prise directe avec la réalité de tous les jours.

Ces défauts, malheureusement, mais tout à fait naturellement, se répercutent sur le sport et plus particulièrement sur le football, parce qu'il est de loin le sport le plus populaire et le plus médiatique.

J'ai parlé de la violence au début de mon intervention, mais, comme le dit si bien le rapport, d'autres fléaux passent de la société au sport: le blanchiment de l'argent sale, les matches truqués, les paris illégaux, le racisme et la xénophobie, le dopage, sans oublier la traite des enfants.

La liste est longue mais elle nous permet de définir tous les domaines où une étroite coopération est nécessaire et inévitable entre les autorités sportives et les pouvoirs publics. Et, n'ayons pas peur de le dire, une partie de ces maux sont liés à une commercialisation outrancière du phénomène sportif.

Le sport devient quelquefois un miroir grossissant où se reflètent de façon flagrante des phénomènes que la société avait essayé de balayer sous le tapis. Mais le sport de base est un extraordinaire facteur de brassage et d'intégration ethniques: le football en particulier accueille, protège et intègre.

Les millions de bénévoles que mobilisent notre sport tous les week-ends font un travail d'instruction civique. Ils n'arbitrent pas seulement, ils n'entraînent pas seulement, ils ne transportent pas seulement nos enfants, ils les aident à devenir des citoyens responsables et respectueux des valeurs de notre Europe. Le racisme et la xénophobie font hélas encore partie de notre société et le sport, comme tout phénomène social, peut être touché.

L'organisme que j'ai l'honneur de présider, l'UEFA, travaille d'arrache-pied, au jour le jour et avec l'aide d'ONG pour éradiquer ces dérives. Nous avons souvent à faire à des groupes extrémistes organisés qui n'ont la plupart du temps rien à voir avec le football mais qui utilisent la popularité de notre sport à des fins hautement répréhensibles. Pour eux comme pour tous ceux qui dénaturent l'esprit du sport, nous sommes et nous resterons intraitables et impitoyables sur les terrains et dans les stades.

Il me reste à aborder le thème de la spécificité. Je dois dire que le sujet est traité de façon exemplaire dans ce rapport du Conseil de l'Europe.

Essayons quelques instants de recadrer le débat. Soyons réalistes, pendant des années, la principale autorité sportive européenne a été la Direction générale de la Concurrence de la Commission Européenne !

Le droit de la concurrence remplaçait les lois du football et l'application de la règle du hors-jeu devenait un abus de position dominante ... du défenseur, je suppose.

Mais trêve de plaisanterie, à force de considérer les aspects professionnels du sport comme une quelconque activité commerciale, il est bien évident que l'on finissait par appréhender toute activité sportive à travers le prisme ô combien déformant du droit de la concurrence.

La Cour européenne de justice s'est maintes fois érigée en instance disciplinaire suprême du sport, tombant ainsi dans le travers que la Cour suprême des Etats-Unis avait toujours, et à raison, soigneusement évité.

Pourtant, récemment quelque chose de fondamental a changé et le rapport le souligne très bien.

Au niveau de l'Union Européenne, le Traité de Lisbonne modifie considérablement la donne reconnaissant la spécificité sportive.

Dans ce même contexte, il y a une initiative fort positive des gouvernements néerlandais et français sur la spécificité sportive.

Le projet de résolution que vous avez sous vos yeux vous demande, entre autres, de respecter la spécificité sportive et de préserver le modèle sportif européen.

Même si je sais que cela ne concerne pas tous les pays représentés ici, sachez, notamment pour les représentants des membres de l'Union Européenne, qu'en soutenant cette initiative franco-néerlandaise dans vos pays respectifs vous pouvez faire d'une pierre deux coups en promouvant la résolution de l'Assemblée Parlementaire et en ouvrant la voie à une réglementation européenne qui nous libère des affres de l'approche « tout fric » qui nous fait tant de mal actuellement.

Avant de conclure, je voudrais souligner la création de l'Accord partiel élargi sur le sport a joué un rôle positif pour le sport européen. J'aimerais ici encourager les Etats qui ne l'ont pas encore fait à devenir membre.

Et je profite de l'occasion pour vous remercier sincèrement d'avoir donné à l'UEFA le statut d'observateur.

C'est un geste de confiance de votre part qui nous permettra de travailler main dans la main pour défendre, ensemble, les valeurs du sport, les valeurs de l'Europe.

La création du Conseil de l'Europe en 1949, après deux guerres qui avaient ravagé notre continent et provoqué le massacre de dizaines de millions d'Européens était fondée sur une notion de base: le respect.

Le respect du droit, le respect de l'autre, le respect de la diversité et de la différence sont à la base même de notre civilisation et de notre démocratie.

Sans le respect point de salut donc point de sport.

Il me reste trois ans dans mon mandat à la présidence de l'UEFA, je veux en faire trois ans pour la tolérance, trois ans pour l'éducation, trois ans pour le civisme.

Je sais que l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe saura se mobiliser pour m'y aider, et que le respect deviendra le leitmotiv d'une Europe du sport plus juste, plus ouverte et plus fraternelle.

Merci.

*Intervention de Michel Platini, Président de l'UEFA, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
Strasbourg, 24 janvier 2008*